

Comme tant d'autres, cette enquête aurait dû rester discrète... voire invisible mais Le Figaro s'est procuré ledit rapport et en a publié les meilleures pages.

Un peu d'histoire...

Les Frères musulmans sont un mouvement islamiste fondé en 1928 en Égypte, pays dans lequel ils sont aujourd'hui interdits comme en Arabie Saoudite. Ils viennent de faire l'objet d'un rapport officiel remis récemment au gouvernement français, qui alerte sur leur influence et leurs stratégies d'implantation dans la société française. Historiquement, le but des Frères musulmans dépasse la simple défense des droits des musulmans : ils aspirent à instaurer un ordre politique islamique, voire un califat, en rassemblant tous les courants islamiques sous leur bannière. Leur passé est marqué par le recours à la violence politique, notamment dans l'Égypte des années 1940-1950, où des commandos liés à la confrérie ont commis des attentats contre des dirigeants égyptiens. Bien que le mouvement se présente aujourd'hui comme non-violent, cette histoire continue d'alimenter la suspicion. La branche secrète (« appareil spécial ») a été impliquée dans l'assassinat du Premier ministre égyptien en 1948, entraînant l'interdiction du mouvement et la répression de ses membres. Certains membres ont poursuivi des activités clandestines ou ont rejoint des groupes plus radicaux. L'ambition transnationale et religieuse alimente la méfiance à leur égard, car elle s'oppose à l'idée d'intégration dans les sociétés démocratiques et pluralistes. Ce rapport a suscité de vifs débats et met en lumière plusieurs éléments problématiques liés à l'idéologie, aux méthodes et aux objectifs de la confrérie.

Une stratégie d'« entrisme » et de dissimulation évidentes

Cette enquête souligne que les Frères musulmans pratiquent une stratégie d'« entrisme » : ils cherchent à influencer les institutions françaises « par le bas », en investissant les associations, les lieux de culte, les écoles et les municipalités. Cette démarche vise à promouvoir progressivement une vision de la société conforme à la charia, tout en dissimulant leurs véritables intentions derrière un discours républicain et légaliste. Et les collectivités locales dont certaines Régions comme les Hauts de France ou Ile de France ont financé durant des années des structures intégristes qui masquaient leurs actes derrière des actions dites caritatives...

Un maillage inquiétant...

Le document cartographie un réseau de 139 lieux de culte, 280 associations et 21 écoles liés à la mouvance, avec des financements étrangers, notamment du Qatar et d'Arabie Saoudite. Cette méthode de progression masquée est perçue comme une menace pour la cohésion nationale et la laïcité, car elle vise à imposer des normes communautaires en contradiction avec les principes républicains. Florence Bergeaud-Blackler, anthropologue, décrit le « frérisme » comme « *un système d'action structuré, visant à peser sur les institutions pour défendre une identité collective musulmane, au détriment de l'unité nationale* ». Cette vision politique de l'islam, héritée de Hassan al-Banna, fondateur du mouvement, a servi de matrice à l'islam politique contemporain dans de nombreux pays.

Influence idéologique et communautarisme

Le rapport met en garde contre la diffusion d'une idéologie qui encourage le repli communautaire et la contestation des valeurs républicaines, notamment l'égalité hommes-femmes et la liberté de conscience. Le port du voile n'est que l'instrumentalisation de cette politique d'« entrisme » qui trouve un écho favorable au sein d'un parti politique, LFI, et de médias comme le journal Le Monde qui a parlé d'un rapport « contestable »... Les Frères musulmans sont accusés de promouvoir, à travers leur réseau associatif et éducatif, une vision conservatrice de l'islam incompatible avec la laïcité. A la suite de ce rapport, les politiques ont fait des propositions comme Gabriel Attal qui veut interdire le voile pour les mineurs ou la création d'un délit de contrainte au port du voile, afin de lutter contre le communautarisme. Il a simplement oublié que beaucoup de jeunes filles et de femmes en France souhaitent porter le voile, contrairement à ce qui se passe en Iran...

Bruno Retailleau renonce à interdire les Frères musulmans...

Quant au ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, il veut renforcer les Cellules de lutte contre l'islamisme radical (CLIR), déjà présentes dans chaque département. Il veut aussi une Direction nationale du renseignement territorial (DNRT) axé sur l'islamisme. Cette structure serait chargée d'identifier les « écosystèmes islamistes » (associations, commerces, entreprises) et de coordonner l'action de l'État. Retailleau propose d'élargir les motifs permettant de dissoudre des associations, afin de mieux cibler celles soupçonnées de servir de relais à l'islamisme politique, même si elles ne commettent pas d'infractions pénales directes. Il juge que l'objectif ultime des Frères musulmans serait de « faire

basculer la société française dans la charia». Emmanuel Macron, tout en partageant le constat d'une menace, a demandé à Retailleau de travailler sur de nouvelles propositions, jugeant les premières pistes insuffisantes. L'interdiction des Frères musulmans qui serait la seule bonne réponse à cette menace nationale n'est pas pour demain, manifestement... Verrons-nous des islamistes sur les listes aux Municipales de 2026 ?

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité